



Syndicat d'Initiative de Rodemack  
Place des Baillis  
57570 RODEMACK

Rodemack, le 31 janvier 2020

## **Objet : Participation au Marché aux fleurs et à la décoration de jardin 2020**

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, notre association organise chaque printemps un « **Marché aux fleurs et à la décoration de jardin** » dans les rues du vieux village de Rodemack. Cette manifestation conviviale et colorée est très attendue.

Elle suscite un engouement et un intérêt incontestable tant auprès de la population locale qu'auprès des touristes habitués à se rendre à Rodemack. Cette année encore, forts du succès rencontré les années passées, nous y associerons également de la décoration de jardin ainsi qu'une partie vide-jardin.

Comme les précédentes années, cette manifestation se déroulera début mai, période idéale pour le fleurissement de nos maisons, balcons et jardins.

Nous avons ainsi grand plaisir à vous inviter en tant qu'exposant au **28<sup>ème</sup> « Marché aux Fleurs et à la décoration de jardin »** de Rodemack le:

**Dimanche 3 Mai 2020  
de 9h00 à 18h00**

Veillez trouver ci-joint le bulletin d'inscription pour cette manifestation, les lieux et horaires de la manifestation.

Nous vous demandons de joindre à votre inscription une photocopie de votre pièce d'identité accompagnée de votre règlement.

Une participation forfaitaire de 20 € pour un emplacement de 6 m vous sera demandée ainsi que la possibilité d'augmenter cette base par linéaire de 3 m au prix de 10 € le tronçon supplémentaire.

Si vous souhaitez abriter votre emplacement par nos soins (formule emplacement couvert par une tonnelle de 6x3 m), le total à régler sera de 70 €.

En vous souhaitant une bonne réception du présent courrier tout en espérant vous compter parmi nos exposants, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Alain STOURM  
Président du Syndicat d'Initiative de Rodemack



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Lieu

Place de l'église, devant la fontaine et différentes rues du bourg

### Installation possible

à partir de 7 h 00

### Horaires d'ouverture au public

9 h 00 à 18 h 00

### Promotion

La promotion sera faite par affichage, par voie de presse, revues et sites internet spécialisés... (Lorraine, Luxembourg, Allemagne)

### Restauration

Possibilité de se restaurer sur place assurée par le Syndicat d'Initiative.

Bulletin à renvoyer avec votre règlement par chèque libellé à l'ordre du Syndicat d'Initiative de Rodemack

à l'adresse ci-dessous :

SYNDICAT D'INITIATIVE  
Place des Baillis  
57570 RODEMACK

Tél : 03.82.51.25.50  
si.rodemack@orange.fr  
[www.rodemack.com](http://www.rodemack.com)

**Vous pouvez aussi payer par virement sur le compte du Syndicat d'Initiative (IBAN : FR76 1027 8051 6300 0362 1454 092, BIC : CMCIFR2A)**

**Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception du chèque ou virement.**

**SVP: Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de nous répondre le plus rapidement possible.**